

**FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2021 – 2022**  
à remettre EN MAIRIE impérativement pour le 31 Juillet 2021

**RESPONSABLES**  
**LEGAUX**

- RESTAURANT SCOLAIRE
- GARDERIE PERISCOLAIRE

**PARENT 1**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

 Domicile : .....

 Travail : .....

 Portable : .....

Adresse mail : .....

**PARENT 2**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

 Domicile : .....

 Travail : .....

 Portable : .....

N° C.A.F. ou M.S.A. .... QF : .....

Merci de joindre un justificatif CAF ou MSA

**1<sup>er</sup> ENFANT**

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Ecole : .....

Classe : .....

Recommandations des parents : .....

.....

.....  
(certificat médical obligatoire en cas de maladies chroniques, toutes allergies ...)

**2<sup>ème</sup> ENFANT**

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Ecole : .....

Classe : .....

Recommandations des parents : .....

.....



.....  
(certificat médical obligatoire en cas de maladies chroniques, toutes allergies ...)



**3<sup>ème</sup> ENFANT**

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Ecole : .....  
Classe : .....  
Recommandations des parents : .....  
.....  
.....  
(certificat médical obligatoire en cas de maladies chroniques, toutes allergies ...)

**PERSONNES  
POUVANT  
ETRE JOINTES  
EN CAS  
D'ABSENCE  
DES  
RESPONSABLES  
LEGAUX**

(à compléter  
impérativement)

NOM : .....  
Prénom : .....  
Lien de Parenté : .....  
 Téléphone : .....  
 Portable : .....  
 Autorisation de récupérer l'enfant  
 Appel en cas d'urgence

NOM : .....  
Prénom : .....  
Lien de Parenté : .....  
 Téléphone : .....  
 Portable : .....  
 Autorisation de récupérer l'enfant  
 Appel en cas d'urgence

**AUCUN MEDICAMENT NE PEUT ETRE APORTE AU RESTAURANT  
SCOLAIRE SAUF DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE D'ACCUEIL  
INDIVIDUALISE.**

Nom du médecin traitant : .....

 : .....

## RESTAURATION SCOLAIRE

### Prévisions des présences au restaurant scolaire

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Cocher les jours de présence si ces jours sont réguliers



Au cas où votre enfant ne mangerait pas régulièrement à la cantine, vous voudrez bien nous indiquer sa présence au fur et à mesure au minimum une semaine à l'avance.

## Tarifs 2021/2022

### ▪ TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Restaurant scolaire	Tarif repas : 1 <sup>er</sup> enfant	Tarif repas : 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif repas : 3 <sup>ème</sup> enfant
<b>ENFANTS REGULIERS (2 jours ou plus par semaine)</b>			
Quotient Familial 1 : 0 – 700	0,90€	0,90€	0,90€
Quotient familial 2 : 701 – 900	1,00€	1,00€	1,00€
Quotient familial 3 : 901 et plus	3,50€	3,40€	3,30€
<b>ENFANTS OCCASIONNELS</b>			
	3,80€	3,70€	3,60€
<b>PLAN ALIMENTAIRE INDIVIDUEL</b>			
	1,95€		

### ▪ TARIFS PERISCOLAIRE (pour l'école du Marais seulement)

QF : 0 à 900 : 0.70€ le quart d'heure  
QF : 901 et plus : 0.75€ le quart d'heure

Ouverture :           Le matin de 7h30 à 8h50  
                              Le soir de 16h30 à 18h30

La garderie périscolaire est assurée par la municipalité : Tél. 02.51.55.76.44

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement manuel destiné à la gestion du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Les destinataires des données sont le secrétariat de mairie et le personnel du périscolaire.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mairie, Place de la Mairie, 85300 Le Perrier.

# REGLEMENT DES FACTURES

(à compléter obligatoirement)

Nom de la personne à facturer .....

Adresse : .....

Vous pouvez régler vos factures soit :

- Par chèque bancaire ou postal (à déposer en mairie avant le 5 du mois M+1)
- En numéraire (à déposer en mairie) : merci de faire l'appoint
- Par prélèvement automatique (mandat de prélèvement joint à nous retourner accompagné d'un RIB au format IBAN)\*
- Par carte bancaire

\* Si vous avez déjà choisi le règlement par prélèvement automatique l'année dernière, souhaitez-vous continuer ?

- oui (en cas de changement de compte bancaire, merci de remplir un nouveau mandat de prélèvement à nous retourner avec le nouveau RIB)
- non

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné : .....

- Représentant légal de l'enfant

NOM et PRENOM du (ou des) enfant(s)

.....  
.....  
.....

Autorise l'agent territorial en charge du service à faire le nécessaire en cas d'accident le(s) concernant.

A ..... le .....

Signature du représentant légal

## FACTURATION

La facturation des services est établie par la mairie, pour le mois écoulé, et vous parviendra en début du mois suivant avec un règlement en mairie par les familles pour le 5 du mois M+1 (exemple : repas mai facturé juin à payer pour juillet)



**I  
M  
P  
O  
R  
T  
A  
N  
T**

En cas d'absence de leur(s) enfant(s) au restaurant scolaire ou à la garderie, pour que la gestion des services soit correctement assurée, il convient que les familles préviennent **impérativement la mairie, au minimum 3 jours à l'avance.**

**Nous ne pouvons pas tenir compte des absences signalées dans les écoles.**

En cas de maladie, il conviendra de justifier des absences le matin même, par un mot des parents ou un appel téléphonique au 02 51 68 09 05.

**Toutes les absences non prévenues en mairie seront facturées.**



Dès lors que la présence de votre enfant au restaurant ou à la garderie périscolaire résulte de votre emploi du temps, il est impératif que votre planning mensuel nous soit communiqué le mois précédent.

EN CAS D'ABSENCE, LA MAIRIE MET A VOTRE DISPOSITION :

- ✓ LE STANDARD TELEPHONIQUE : 02 51 68 09 05 (Laissez-nous votre message pendant les heures de fermeture de la mairie)
- ✓ LA BOITE MAIL : [accueil@mairie-leperrier.fr](mailto:accueil@mairie-leperrier.fr)

**AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE D'UN MINEUR  
(à faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)**

Nous soussignés :

Nom, Prénom : .....

Demeurant : .....

Adresse @mail : .....

Agissant en qualité de représentants légaux de : .....

Accordons à La Mairie De Le Perrier, d'effectuer, dans le cadre de la vie scolaire durant l'année scolaire 2021/2022 des prises de vue photographiques sur lesquels notre enfant pourrait apparaître.

Nous accordons à La Mairie De Le Perrier l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local). Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie pour l'année scolaire 2021/2022.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation. Nous n'autorisons pas La Mairie De Le Perrier à céder les clichés représentant notre enfant à un tiers. Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à .....Le .....

**Signature des représentants légaux**

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »